

**Réseau National pour l'Observation et la  
Surveillance des Elections au Congo  
RENOSEC**

---

**RAPPORT INTERIMAIRE DE LA MISSION  
D'OBSERVATION PAR LE RENOSEC DU TEST-  
PILOTE DE VALIDATION DU MATERIEL  
D'IDENTIFICATION ET D'ENROLEMENT DES  
ELECTEURS**

## **I. INTRODUCTION**

A l'occasion du test-pilote de validation du matériel d'identification et d'enrôlement des électeurs, la Commission Electorale Indépendante (CEI) avait convié, par le biais du bureau des Acteurs Non Etatiques (ANE), les organisations de la Société Civile à envoyer des observateurs aux Centres d'Inscription répartis en 4 sites, à savoir : Université Protestante au Congo, Institut Supérieur du Commerce, Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication et l'Ecole Primaire I à NGEBA (Province du Bas Congo).

A l'issue du séminaire organisé du 20 au 21 avril 2005 en la salle de Conférences Internationales du Ministère des Affaires Etrangères, ayant abouti à la création le 21 avril 2005 d'une structure d'observation nationale des élections dénommée Réseau National pour l'Observation et la Surveillance des Elections au Congo, RENOSEC en sigle, une équipe ad – hoc est entrain de mettre en œuvre les recommandations du séminaire relatives à la constitution définitive de ladite structure.

Cependant, vu l'urgence de l'organisation du test – pilote et son importance capitale, il a paru urgent et nécessaire d'observer ce processus. C'est pourquoi, le Comité de Mise en Oeuvre a composé des équipes d'observation par groupes thématiques en vue du déploiement des observateurs.

C'est ainsi qu'avec l'appui de EISA, le RENOSEC a constitué une mission d'observation de ce test-pilote dont les objectifs sont précisés dans le présent rapport intérimaire.

### **1.1. A propos du RENOSEC**

Le RENOSEC est donc une structure nationale d'observation nationale du processus électoral en République Démocratique du Congo.

Il comprend divers groupes, à savoir : les organisations d'éducation civique et électorale, les confessions religieuses, les organisations confessionnelles, les organisations des jeunes, les organisations des femmes, les syndicats, les organisations non gouvernementales des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales de développement, les corporations professionnelles, les sociétés savantes ainsi que les associations culturelles et sportives de la RDC.

Les organes du RENOSEC sont : le Conseil National, la Coordination Nationale, les Coordinations provinciales et les Coordinations locales.

### **1.2. Objectifs de la mission**

Il convient de situer très clairement les objectifs de cette mission, en vue d'éviter toute ambiguïté.

L'observation du test-pilote n'était pas une observation classique comme l'on a coutume de le faire. L'objectif fondamental des organisations de la Société Civile était d'apporter la perspective de celles-ci sur l'option technologique de l'identification et de l'enrôlement des électeurs.

La contribution de la mission était non seulement de comprendre si les options technologiques peuvent être utilisées avec succès, au regard des réalités de la RDC, mais aussi de vérifier si, dans le processus général, le droit à l'identification et à l'enrôlement des électeurs sera garanti par ce choix technologique.

Laissant aux experts congolais et étrangers le soin d'analyser ce test-pilote dans une perspective technique, le RENOSEC s'est voulu plutôt être l'œil de la population et aussi porter l'appréciation logique desdites opérations devant déclencher la matérialité de l'identification et de l'enrôlement des électeurs le moment venu.

### **1.3. Composition et fonctionnement de la mission**

#### **1.3.1. Composition**

La mission était composée de 16 observateurs qui ont été sélectionnés par groupes thématiques, à savoir :

- les organisations non gouvernementales d'éducation civique et électorale ;
- les confessions religieuses ;
- les organisations confessionnelles ;
- les organisations des femmes ;
- les organisations des jeunes,
- les syndicats,
- la coordination de la Société Civile du Bas Congo.

Quatorze observateurs étaient déployés sur terrain et 2 étaient préposés à la Coordination de la mission.

#### **1.3.2. Répartition en équipes**

Quatre équipes ont été constituées dont trois chargées de l'observation sur terrain et une chargée de la coordination de la mission.

#### **1.3.3. Fonctionnement de la mission**

Chaque équipe était dirigée par un Chef d'équipe, responsable de l'équipe et chargé, notamment :

- de coordonner les itinéraires et les mouvements de l'équipe,
- d'entrer en contact avec la Coordination de la mission située au siège de EISA, l'Organisation Parrainante ,
- d'introduire les membres de l'équipe auprès des équipes techniques de la Commission Electorale Indépendante et de la MONUC, des évaluateurs, des superviseurs et des autres observateurs.

## **II. ANALYSE DU CONTEXTE**

La mission du RENOSEC voudrait d'abord féliciter la Commission Electorale Indépendante pour cette opération à laquelle elle a associé les forces vives et les acteurs politiques. Cela dénote de son souci de conduire le processus électoral dans

la transparence la plus totale en vue de l'organisation d'élections crédibles et démocratiques.

Cependant, le RENOSEC déplore ce qu'il est convenu d'appeler les grandes manœuvres politiques organisées autour de cette opération qui, selon les initiateurs eux-mêmes, n'était qu'un test d'évaluation des machines. Que serait-il advenu si, les politiciens ayant déjà marqué leur satisfaction pour l'option technologique, les experts nationaux et étrangers venaient à émettre de sérieux doutes sur l'opérationnalité pratique de ce choix technologique et de ces machines sur terrain ?

Bien que comprenant l'opportunité d'une adhésion politique à cette opération à un moment où le doute subsiste quant à la volonté réelle d'organiser les élections, le RENOSEC aurait apprécié une conduite plus sereine et moins activiste. Par ailleurs, la présence massive d'acteurs internationaux dans presque tous les sites ne doit pas faire oublier à la Commission Electorale Indépendante que ce processus électoral est le sien et qu'elle se doit d'y contribuer comme actrice principale et non comme auxiliaire ou assistante des services qui lui sont dévolus.

### **III. CONSTATS DE LA MISSION**

#### **3.1. Mobilisation des populations**

Il convient encore à ce niveau de féliciter la Commission Electorale Indépendante pour la mobilisation que cette opération a suscitée au sein de la population. Mais force est de constater que cette mobilisation était encore plus forte dans le site rural de Ngeba qu'à Kinshasa. Cela témoigne de l'intérêt des populations pour le processus électoral et pour les élections générales à venir.

#### **3.2. Préparation de l'opération technique**

A ce propos, le RENOSEC a noté un bon niveau de préparation logistique même si, dans plusieurs centres d'inscription, le démarrage des opérations et la mise en place n'étaient pas toujours parfaites.

#### **3.3. Recrutement et formation**

Le RENOSEC apprécie à sa juste valeur le relatif équilibre du genre dans le recrutement des staffs pour ce test-pilote puisque cette opération devait aussi tester la capacité des hommes aussi bien que des femmes à s'habituer aux machines et équipements sans distinction liée au sexe.

En ce qui concerne la formation, elle a semblé être un peu étriquée. Cependant, eu égard au fait que les agents recrutés n'ont été formés que pendant deux jours seulement, l'on ne peut que se réjouir de la relative maîtrise technique des compatriotes mis à l'épreuve pour ce test.

#### **3.4. Respect de la loi et des instructions**

Il n'a pas semblé, au vu de l'observation menée par le RENOSEC, que la loi ait été bien appliquée et que les mêmes instructions aient été données aux différents

acteurs car dans certains bureaux l'on notait la présence de huit agents alors que dans d'autres il n'y en avait que quatre.

Des informations contradictoires étaient données à la fois par la Commission Electorale Indépendante, les évaluateurs, les superviseurs et les fournisseurs (photographie des femmes dans la zone de Ngeba avec ou sans foulards, rôle des observateurs, affichage des listes à la fin de la journée à Kinshasa et non affichage à Ngeba, pièces requises et non requises pour l'inscription, non uniformisation des procédures et des fiches, etc.).

### **3.5. A propos des aspects techniques**

D'une manière générale, l'option technologique choisie pour les futures opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs semble être opérationnelle dans la mesure où les nombres d'inscrits attendus pour ce test ont été plus ou moins atteints. En tant que réseau d'observateurs, le RENOSEC a noté avec satisfaction qu'il est possible de procéder à l'enrôlement des électeurs en République Démocratique du Congo en produisant automatiquement des cartes d'électeurs pour les requérants et en produisant les listes par centres d'inscription sur une base quotidienne.

Cependant, le réseau a noté les faiblesses suivantes lors de cette opération test :

- les caprices des machines qui tantôt accéléraient le processus d'enregistrement, tantôt le ralentissaient ou l'arrêtaient tout simplement. Cela était-il dû au comportement des agents ou au comportement défaillant des machines elles-mêmes ? Il convient de trouver des réponses techniques adéquates ;
- la résistance des batteries autonomes était par moment moins longue que le temps qu'elles étaient supposées réaliser ;
- dans quelques cas isolés, le scanner avait aussi connu des défaillances ;
- il a été constaté également que, dans certains cas, les photos étaient quelque peu floues et ne permettaient pas une reconnaissance nette de l'individu photographié ;
- les observateurs du RENOSEC ont noté aussi l'usage des groupes électrogènes pour réalimenter les batteries. Qu'en sera-t-il dans les zones très éloignées de la République Démocratique du Congo d'accès difficile où par exemple il n'y a que d'étroits ponts de lianes reliant certains villages au reste du monde ? Sera-t-il possible de transporter tout ce matériel jusqu'à atteindre les populations concernées ?
- certains ordinateurs acceptaient des données d'identification incomplètes, notamment les années de naissance sans le mois et le jour ;
- il a été observé dans les centres d'inscription que le pouce et l'index étaient requis pour les empreintes digitales ; mais il est apparu dans certains autres centres que des requérants étaient amputés du doigt requis (IFASIC). Il a donc fallu improviser. Dans un pays où plusieurs années de guerre ont fait plusieurs mutilés, il faudra nécessairement penser à des dispositions de nature à favoriser leur enrôlement ;
- au moment de l'affichage des listes, quelques requérants n'ont pas retrouvé leurs noms sur les listes et des erreurs ont été constatées aussi bien sur les photos que sur les listes.

## **IV. RECOMMANDATIONS**

A la Commission Electorale Indépendante, le RENOSEC fait les recommandations suivantes:

### **4.1. Sur le plan technologique**

Il faudra mettre en place toutes les stratégies pour l'alimentation permanente des batteries et aussi pour la constitution des matériels et kits de secours.

Il a pu également être noté, comme à l'ISC et à l'UPC, que des requérants ont pu se faire inscrire plusieurs fois pendant l'opération. A ce stade, le RENOSEC comprend que les différents appareils n'aient pas été mis en réseau. Cependant, il convient de mettre déjà en place des mécanismes permettant l'épuration des listes obtenues après toutes les inscriptions afin d'éliminer les cas d'inscriptions multiples au sein d'un même centre d'inscription ou au sein d'une même circonscription.

Il a également été demandé à tous les requérants de signer les cartes d'électeurs produites. Dans l'opération réelle à venir, la Commission Electorale Indépendante devra également prendre en compte le niveau d'analphabétisme de la population et penser à instituer des systèmes de signature adaptés aux personnes analphabètes.

### **4.2. Formation**

Le problème de pannes ou d'arrêts subits des machines constaté devrait inciter aussi à focaliser la formation non seulement sur la maîtrise des appareils mais aussi sur la maintenance et la réparation des pannes constatées.

A ce sujet, le RENOSEC recommande à la Commission Electorale Indépendante :

- de prévoir pour l'opération réelle d'enrôlement des électeurs un temps de formation adéquate pour l'assimilation par les staffs des techniques requises ;
- de prévoir également dans la formation une bonne place pour l'information aux aspects légaux et réglementaires de l'enrôlement puisqu'il a été constaté que beaucoup de membres des staffs n'étaient pas sensibilisés sur le contenu des instruments juridiques relatifs à l'opération. Si cela n'a pas posé problème durant le test de validation, puisque l'opération était essentiellement technique, il n'en sera pas de même dans l'opération réelle à venir.

### **4.3. Sur le plan juridique**

Le RENOSEC recommande de tirer les leçons de ce test pilote lors de l'élaboration et de la rédaction des mesures d'application de la loi n° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en République Démocratique du Congo.

Ces mesures devront :

- uniformiser les procédures d'inscription,
- clarifier les acteurs ainsi que toutes les étapes du processus,

- accorder un soin particulier au mode de traitement réservé aux personnes vivant avec handicap, aux personnes âgées, aux femmes enceintes, aux malades, etc.

#### **4.4. Pour la mobilisation et la sensibilisation de la population**

Si cette opération test a relativement connu une grande mobilisation sur les trois jours prévus, il n'est pas évident qu'une telle mobilisation prévale pendant les deux mois de l'opération réelle.

La Commission Electorale Indépendante se doit donc de concevoir dès maintenant un programme de sensibilisation nationale et un programme d'éducation civique appropriés.

#### **4.5. Recommandations diverses**

Enfin, le RENOSSEC recommande à la Commission Electorale Indépendante de :

- continuer à privilégier et ce, de façon équitable, le recrutement fondé sur les critères du genre. Ceci est une autre manière d'impliquer les femmes comme forces sociales actives dans le processus ;
- procéder, si cela n'est pas déjà fait, à l'identification immédiate des sites devant servir de centres d'inscription en veillant à ce que ces sites soient suffisamment dégagés pour éviter la congestion dans les centres ;
- commencer à concevoir les stratégies de sécurisation, parallèlement à la mise en place de la logistique, de l'ensemble de l'opération depuis le convoi du matériel jusqu'à la publication des listes définitives. Car il a été constaté que pour cette opération test, certains requérants mécontents pour une raison ou une autre ont déchiré des listes affichées (Site de l'UPC).

Pour terminer, le RENOSSEC note qu'il est important et opportun qu'à toutes les étapes du processus, la Commission Electorale et Indépendante associe des acteurs et experts congolais issus de différents groupes afin qu'à l'issue du processus, il se constitue une expertise nationale congolaise en matière électorale, expertise nécessaire au maintien et à l'évolution croissante de la démocratie dans notre pays.

## **V. CONCLUSION**

En guise de conclusion, le RENOSSEC voudrait encourager la Commission Electorale Indépendante à accélérer la mise en œuvre de l'identification et de l'enrôlement des électeurs en lui demandant toutefois de veiller à ce que ce processus soit le plus transparent possible. Par ailleurs, le paysage politique et électoral congolais et international devra s'habituer désormais à la présence des observateurs nationaux sur tous les théâtres des opérations.

Nos observateurs ont noté quelques attitudes de mépris, de manque de courtoisie et de traitement inégal à leur égard de la part aussi bien de certains évaluateurs et acteurs internationaux que de quelques officiels de la Commission Electorale Indépendante. Le RENOSSEC comprend que l'observation est un phénomène nouveau dans le processus électoral en République Démocratique du Congo et en appelle au respect de ses structures.

Enfin, il remercie EISA pour son effort constant et soutenu à l'émergence d'une Société Civile forte, témoin et actrice de son temps. Il demande à tous les autres partenaires au développement, aux organismes internationaux et aux bailleurs de fonds de se joindre à l'effort de consolidation de cette Société Civile. Car, faisant notre propre autocritique, nous remarquons qu'il y a nécessité pour les organisations membres du jeune réseau de bénéficier des formations appropriées et massives aussi bien à Kinshasa que dans toutes les provinces. Et cela ne peut être possible que si nous bénéficions de contributions diverses.

Fait à Kinshasa, le 30 avril 2005.

Pour le RENOSEC,

**Le Comité de Mise en Œuvre.**

**ANNEXE****LISTE DES OBSERVATEURS DU TEST - PILOTE**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Groupes thématiques</b>	<b>Signatures</b>
01	Abbé Claude LUFUNGULA	Organisations confessionnelles	
02	Dieudonné NZUZI PHUKUTA	Sociétés savantes	
03	Elysée DIMANDJA	Organisations des Femmes	
04	Ferdinand KAPANGA	Organisations d'éducation civique et électorale	
05	Flavien MUSITU	Organisations confessionnelles	
06	Gérard BISAMBU	Organisations d'éducation civique	
07	Idriss KATENGA MULOLWA	Confessions religieuses	
08	Jérôme BONSO	Organisations d'éducation civique et électorale	
09	Mariam MUKANDA OKAMA	Organisations des Femmes	
10	Pasteur Abraham DJAMBA	Confessions religieuses	
11	Paul NSAPU	Organisations d'éducation civique et électorale	
12	Sabin BANZA	Organisations d'éducation civique et électorale	
13	Sandra AWOTO LOFUNGOLA	Organisations des Jeunes	
14	Stéphane NGUIZANI	Syndicats	
15	Symphorien MASANKA	Organisations d'éducation civique et électorale	
16	Simon MANDIANGU	Société Civile du Bas - Congo	